

Réseau RéPAAR Normandie

Réunion téléphonique régionale

mardi 16 octobre 2018

14h - 15h30

Compte-rendu

PARTICIPANTS

Grégory Boulen – ARPE Normandie

Axel Viget – SOLIHA 27

Laurent Bouyer – Enerterre

Sébastien Blanchet – Eco-Pertica

Excusée : Rachel Albaut – ALEC 27

ACTUALITE DES OPERATEURS

Enerterre :

- Filière terre crue : Enerterre poursuit la mise en place d'une filière terre crue. L'outillage pour la préparation de la terre a été acheté, le bâtiment est en cours de réparation.
- Quinzaine des Ecomatériaux : la visite d'un chantier participatif + apéro/débat sur le dispositif Enerterre a réuni 10 personnes.
- Projet Européen HELPS : réunion à Séville fin septembre avec les partenaires du projet, cette réunion a permis de bien expliquer en quoi consiste le dispositif Enerterre aux autres partenaires du projet. Enerterre cherche un partenaire français pour la dissémination du dispositif, suite au retrait probable du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.
- Loi sur la reconnaissance indécente des logements en précarité énergétique → être en veille sur ce sujet. Un bailleur pourra être sommé de mettre aux normes un logements qui est précaire énergétiquement

SOLIHA :

- Soliha poursuit le montage du projet d'ARA pour un démarrage en 2019. Soliha est encore en phase de recherche de financement. Dossier de demande de financement Abbé Pierre en cours de finalisation. Il est difficile à répercuter le temps d'accompagnement sur les financements, alors que c'est justement l'accompagnement qui intéresse les financeurs. Malgré le financement de l'Anah de potentiellement des collectivités, très difficile de boucler le financement pour les publics précaires.
- Mobilise les microcrédits de l'UDAF (jusqu'à 3600€) + Abbé Pierre + CAF + Secours catholiques + Les Petites Pierres (Crowdfunding qui peut se faire à l'échelle d'un dossier). Caisses de retraites et parfois des complémentaires (AG2R). CAF département de l'Eure finance des visites chez des personnes en précarité énergétiques. Mais l'ingénierie nécessaire pour mobiliser l'ensemble des aides financières disponibles (nationales et régionales) est très chronophage.
- Complément d'Enerterre sur la partie financière : l'accompagnement socio-technique est financé en priorité, il reste peu de moyens pour financer l'encadrement technique et le reste à charge pour le bénéficiaire est parfois bloquant pour la réalisation des travaux, même s'il est faible. Le coût d'accompagnement est de 1200 € en moyenne par projet. Enerterre tente de mobiliser SOS Taudis pour les publics très précaires
- Il y a besoin de conventions multi-partenariales régionales et nationales avec des financeurs, via le réseau Répaar.

Ecopertica

- Le dispositif Ecoréhab permet un accompagnement possible de 10 ménages. EcoPertica a besoin d'identifier des professionnels pour l'encadrement de la phase travaux. A ce jour, les travaux réalisés via ce dispositif sont des travaux d'optimisation et d'isolation des combles (laine de chanvre et laine de verre à 1€)
- Difficile d'organiser des chantiers participatifs → difficile à mobiliser des artisans pour faire de l'ARA
- A ce jour, 10h sont consommées pour construire le projet avec le bénéficiaire et rassembler les devis, reste 10 à 20h pour l'encadrement de la phase travaux. Besoin d'embaucher un nouveau salarié.

ARPE Normandie

- Quinzaine des Ecomatériaux : visite d'un chantier ARA (Propriétaire occupant autonome) avec l'Alec 27 et Boris à Vernon en présence d'environ 12 visiteurs et de la presse locale qui a réalisé un article sur l'ARA, suite à la visite. Chantier participatif organisé par Jan Minne (maçon bâti ancien) qui a rassemblé une dizaine de personnes sur la Seine Maritime et l'Eure. Visite d'une autoconstruction qui a permis d'identifier 1 couple (dans le 14) et 1 professionnel (Aymeric Héloïse) intéressés par l'ARA.



- Les contacts avec les partenaires :→ la Rouen Normandie Métropole m'a à nouveau contacté car il est toujours intéressé par l'ARA et souhaite étudier la possibilité de mettre en place un dispositif sur Rouen. Il me contactera quand ce sera le moment→ Annie MOTTE (Région Normandie) est favorable à l'inscription d'un budget « animation du réseau Répaar » dans le dossier de demande de subventions 2019 de l'ARPE.→ contact avec l'Ademe Loïc Leproust pour intervention auprès des Conseillers Espaces Info Energie en décembre. Le sujet n'est pas spécifiquement l'ARA mais c'est l'occasion de « mettre un pied dans la porte ».

- Séminaire des animateurs régionaux du Répaar :

Ce séminaire avait pour objectif de finaliser le projet en cours (échéance au 31 décembre 2018) et d'écrire le projet Répaar 2019-2021. Concernant le projet en cours, voir le tableau des livrables

Concernant le projet 2019-2021, voici les grandes tendances :

- poursuite de l'animation régionale et nationale, moins de réunions physique, remplacé par des temps de travail en ligne (conférences téléphoniques, webinaires)
- poursuite des travaux en cours sur l'offre assurantielle, la diffusion des modèles d'intervention, l'organisation de formations professionnelles, l'animation d'une démarche qualité + accompagnement des opérateurs émergents (appui technique, financier et juridique).

SOLLICITATION COMMUNE DE LA REGION NORMANDIE COMME SOUTIEN A L'ARA

Quand → fin novembre début décembre.

Qui : ARPE Normandie + opérateurs volontaires

Solliciter un RDV → auprès d'Annie Motte

- Présenter les différents types d'ARA
- Présenter l'activité des opérateurs
- Présenter un bilan d'activité des opérateurs normands
- Présenter les travaux de professionnalisation menés dans le cadre du Répaar

Positionnement du Répaar : l'ARA = outil complémentaire du chèque éco-énergie

- Chèque Eco-Energie : les aides ont tendance pousser les gens dans leurs travaux et les habitants se retrouvent à gérer toute la maîtrise d'oeuvre → l'approche de la Région est plutôt pertinente.
- ARA = accompagner l'habitant dans la réalisation de travaux réalisable grâce au financement chèque Eco-Energie
- ARA = possibilité de faire sortir plus de projets de rénovation énergétique et + de chèques Eco-Energie → contribution aux objectifs de la Région

Solliciter :

- que l'ARA soit mobilisable via le chèque Eco-Energie
- dans le cadre du Chèque Eco-Energie, financer du temps pour l'accompagnement du bénéficiaire d'un chantier ARA.
- communiquer au sein du réseau de la rénovation énergétique de l'habitat de l'existence de l'ARA et de la possibilité de présenter le dispositif aux candidats à la rénovation énergétique
- avoir un temps d'information dédié sur l'ARA auprès des conseillers + visite de chantier/réalisation si besoin
- Allouer du temps supplémentaire pour traiter les dossier en ARA.
- Mettre en place une catégorie « organisme d'auto-réhabilitation accompagnée » dans le dispositif Chèque Eco-Energie.

Courrier de sollicitation → proposition par Axel de Soliha

Faire le lien avec la convention signée le 5 octobre.

ORDRE DU JOUR REUNION 9 NOVEMBRE 2018

En plénière, le matin :

- les objectifs de l'année 2019 : communication, test et diffusion des outils, élargissement du réseau, formation professionnelle, démarche qualité.
- l'organisation d'une réunion avec la Région Normandie
- la présentation de l'offre de formation proposée par le Répaar
- la présentation des contours du futur projet Répaar 2019-2021 et les pistes de financement

En ateliers, l'après-midi :

- Comment mobiliser les artisans ?
- Inventaire des organismes et dispositifs de financement, proposition de réunions Réseau Répaar / financeurs

